

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 5 juillet 2019



L'an 2019, le 5 juillet à 18H30, à ARRAS à l'Hôtel de Guines d'ARRAS, l'assemblée générale de l'association "Aide Internationale Médicale ARRAS" dite "A.I.M.A" s'est tenue,

Sous la présidence de Monsieur Bruno TILLIE, président de l'association.

Les membres ont été convoqués par courrier simple, et par mail

Sont présents (membre du bureau également):

Monsieur Bruno TILLIE, en qualité de président.

Monsieur Bernard SENECA, en qualité de vice-président.

Monsieur Eric NONCLERCQ, en qualité de secrétaire.

Etaient présents : les membres à l'exception d'Olivier Deletoille excusé.

DOUZE personnes étaient présentes en plus des membres ET dix sept pouvoirs au profit de Monsieur ou Madame Brigitte TILLIE

Monsieur Eric NONCLERCQ en qualité de secrétaire, est chargé de rédiger le procès-verbal de la réunion.

Le président rappelle l'ordre du jour suivant :

- Bilan d'activités de l'association – remerciements - communication
- Rapport sur la situation financière préparé par Olivier Delétoille et présenté par Bruno Tillie et Eric Nonclercq ;
- Perspectives pour l'année en cours et les années suivantes

La parole a d'abord été donnée à ceux qui reviennent de la mission qui a eu lieu en avril-mai 2019 :

- Sophie Bourgois : « l'accueil des sœurs nous permet d'agir rapidement. Elles sont aux petits soins pour les missionnaires dans une ambiance studieuse et très joyeuse. Le bloc opératoire fonctionne bien et est aujourd'hui utilisé par les praticiens. Nous avons fait de grosses journées. La maternité fonctionne très bien. Le nouveau château d'eau sera d'une grande utilité »
- Bruno Dejonghe : « superbe ambiance. Impressionné par les installations. La rénovation est de qualité. J'y retournerai avec grand plaisir »

- Eric Nonclercq : « l'hôpital vit, les patients sont nombreux. N'étant pas allé sur place depuis trois ans, j'ai trouvé une structure qui maintenant tourne en chirurgie et maternité. On sent maintenant une volonté des praticiens de vouloir intégrer les lieux. L'ambiance était extraordinaire, chaque missionnaire avait une place bien précise, les sœurs nous ont beaucoup aidé. Le plus grand plaisir est de voir cette maternité, où les animaux se promenaient et où l'absence de vie se faisait ressentir, il y a encore 7 ans, qui est aujourd'hui un lieu de vie avec ses 300 naissances annuelles »

Lecture est ensuite donnée des différents rapports présentés à l'assemblée.

Plusieurs échanges de vues ont lieu, savoir :

Sur le rapport d'activité de l'association :

Madagascar

- Pour l'année 2018 :

Bruno présente via un vidéo les missions et les réalisations tant sur le plan médical que sur le plan structurel

Quelques rappels :

Deux missions médicales chirurgicales ont eu lieu en 2018. Les premières opérations osseuses ont été faites et le suivi post opératoire se fait dans de bonnes conditions.

Il ressort toujours un besoin de formation. L'implication du personnel soignant demeure à encourager. La rencontre du représentant du ministère lors de la mission de cette année (avril-mai) devrait nous faciliter les nominations et affectations.

Le matériel est fonctionnel et l'équipe sur place a pris conscience des enjeux.

Le château d'eau bientôt en fonction (nous sommes dans l'attente de l'analyse de l'eau et des essais)



- Les missions futures :

- Missions 2019

3 missions prévues.

La mission technique du mois **d'avril – mai** : avec des opérations osseuses ; réception du château d'eau – mise en place du réseau – préparation de l'informatique – travaux d'entretien – vérification termites. François DRANCOURT qui venait pour la première fois a remonté le cabinet dentaire.



Mission d'octobre 2019

François Quandalle en chirurgie orthopédique et un couple chirurgiens viscéraux Pascale et Pierre Yves Bugnon ainsi qu'un infirmier

Mission de novembre 2018

La deuxième mission se déroulera en novembre Avec Bruno et Brigitte Tillie

- Le matériel en place

Nous avons envoyé un container pour compléter le matériel en place.

Une équipe continue de collecter du matériel dans les cliniques de la région.

- Les besoins

Il nous faut aujourd'hui une installation électrique adaptée pour la continuité des soins. L'augmentation des missions imposera des locaux adaptés, de l'eau et de l'électricité.

- L'envoi d'un container

Régulièrement nous enverrons du matériel.

Le site

Le site d'AIMA existe. Tout le monde peut le consulter. Nous intégrerons au site tous les documents relatifs à la vie de l'association.

Sur le budget
Comptabilité



AIDE INTERNATIONALE MEDICALE ARRAS

Comptes de l'année 2018		Rappel 2017
Placements au 1 er janvier	138,94	138,94
Solde banque au 1 er janvier	78 290,31	65 872,12
Dons et adhérents	22 082,17	19 670,00
Opération soirées Huîtres	13 916,23	8 259,36
Virement rotary international	29 705,00	
Virement agence de l'eau Artois Picardie	23 506,50	
Virement de l'agence de l'eau Saint Venant	2 500,00	
Virt SARL et compagnie SCA	600,00	
Virement au Rorary Club de Madagascar	-22 543,50	
Virt pour agence de l'eau	-546,00	
Frais de la structure	-294,67	-61,32
Opérations (contenaires, matériel, frais, équipes, ...)	-4 129,34	-4 711,85
Sœurs Divine Providence	-3 638,00	-2 538,00
Prêts et remboursements des adhérents	-8 200,00	-8 200,00
Solde banque au 31 décembre	131 248,70	78 290,31
Placements	139,98	138,94
Dettes au 31/12	10 200,00	18 400,00



Budget 2019	Rappel 2018
Placements au 1 er janvier	139,98
Solde à la banque au 1 er janvier	131 248,70
Prêts des adhérents (détail ci-contre)	-10 200,00
Dons et adhérents	20 000,00
Opération soirées Huître (dont dons)	10 000,00
Rénovation (acompte chirurgie)	-70 000,00
Virement rotary international	29 705,00
Virement agence de l'eau Artois Picardie	23 506,50
Virement de l'agence de l'eau Saint Venant	2 500,00
Virt SARL et compagnie SCA	600,00
Virement au Rorary Club de Madagascar	-22 543,50
Virt pour agence de l'eau	-546,00
Frais de la structure	-300,00
Opérations (contenaires, matériel, frais, équipes, ...)	-8 000,00
Sœurs Divine Providence	-4 000,00
Solde à la banque au 31 décembre	68 748,70
Placements	139,98
Dette au 31/12	0,00

Remerciements, opérations et communication

Remerciements

- Le Président et les membres de l'association tiennent à remercier tous les donateurs, toutes les épouses des membres pour nous avoir accueillies lors des réunions de l'association, tous les membres du Rotary club d'Arras qui ont participé de près ou de loin aux projets.

Opérations :

L'opération huîtres à la citée nature au mois de novembre a été encore un franc succès dans une très bonne ambiance. Nous avons dépassé les 470 participants. Nous aurons cette année les COQs.

Communication

- A l'égard des donateurs. Il faut communiquer en se servant du site pour support
- A l'égard des autres associations ;
- L'objectif est de toujours faire connaître un peu plus le site.
- Elargir le lien avec les autres clubs services, avec notre entourage pour impliquer les jeunes générations
- Se mettre en lien avec une ONG et essayer d'obtenir des subventions de fondations ou de nouveaux partenaires

Adhésion : Il est rappelé que pour devenir membre il y a lieu de verser 30 euros pour devenir membre et 120 de don.

Politique sur les charges : Il est rappelé que les membres et les participants aux missions règlent **personnellement** tous les frais de déplacements de restauration et de transports (en ce compris les billets d'avion).

Perspectives :

- Sur la nécessité ou non d'intégrer de nouveaux membres : oui
- Sur l'opération déjeuner d'huitres : Il faut élargir les contacts.

Plus personne ne demandant la parole, le président constate que le quorum requis est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer sur les résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour :

Première résolution

- Approbation du rapport sur l'activité de l'association et ses perspectives – rapport moral

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

- Approbation du rapport sur la situation financière de l'association

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

- Approbation des comptes annuels

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Puis le président donne la parole aux membres présents qui posent leurs questions ou leurs suggestions.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 19H45 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par tous les membres du bureau présents.

Les membres du bureau absents signeront également le procès-verbal après avoir pris connaissance du contenu.

Sur HUIT pages